



CLASSIQUES
GARNIER

FRANÇON (Marcel), « Sur Montaigne et les chansons populaires des Brésiliens », *Bulletin de la Société des amis de Montaigne Série V*, n° 9, 1974 – 1, p. 64-65

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-12517-4.p.0066](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-12517-4.p.0066)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 1974. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

Le Dr Armaingaud commente : « La phrase : “ Ces vers se voient ailleurs ” que Montaigne a écrite de sa main au moment où il biffait les 29 sonnets de La Boétie [...] n’a pas été donnée par l’édition de 1595 [...]. Ces 29 sonnets n’ont jamais été publiés en dehors des *Essais*, du vivant de M^{lle} de Gournay. Ils ne sont pas compris dans les deux seules éditions des opuscules de La Boétie imprimées au xvi^e siècle, celle de 1571 et celle de 1572, toutes les deux publiées par Montaigne, lesquelles contiennent les autres poèmes de son ami, mais non ceux dont il est ici question (2). »

Or, j’ai consulté l’édition de 1572 (3) qui contient des sonnets français de La Boétie, et ils sont, tous, publiés de façon qu’on distingue deux quatrains suivis de deux tercets.

Paul Bonnefon a publié des sonnets de La Boétie, en distinguant encore plus nettement, en les séparant les uns des autres, deux quatrains et deux tercets, et l’on remarque les arrangements de rimes suivants : ABBA, ABBA, CCD, EED ou, pour les tercets, le schéma CCD, DEE (s. IV, S. X) ou CCD, EDE (s. XII). Les tercets des 29 sonnets obéissent au schéma CCD, EED, ou CCD, EDE (s. XXVII).

La division d’un sonnet français en trois quatrains et un distique est tellement inusitée que je ne l’ai jamais rencontrée ailleurs (4), que dans les éditions des *Essais* durant la vie de Montaigne.

Marcel FRANÇON,
Harvard University.

Sur Montaigne et les chansons populaires des Brésiliens

Relisant le très savant ouvrage de M. Donald Frame, *Montaigne in France 1812-1852* (New York, 1940), j’ai lu à la page 126 : « In the *Globe*, Charles Magnin quotes Montaigne’s two Brazilian songs. » Je consulte *Le Globe*, t. VII, n° 100, 16 déc. 1829, pp. 812-814 où se

(2) *Essais*, éd. A. Armaingaud (Paris, 1924), II, 219, n. 1.

(3) *La Mesnagerie de Xenophon. Les Regles de mariage de Plutarque... Ensemble quelques Vers Latins et François, de son invention*, Paris : De l’Imprimerie de Federic Morel, 1572, pp. 13 ro-19 vo.

(4) Marcel FRANÇON, « L’introduction du sonnet en France », *Romance Philology*, 1972, XXVI, 62-67. Rappelons qu’après divers essais de Ronsard, il fut établi « comme une loi fondamentale, que le sonnet français, pour être *régulier*, devait affecter une des deux formes suivantes :

| | |
|-----------|---------|
| ABBA—ABBA | CCD—EED |
| ABBA—ABBA | CCD—EDE |

(H. Chamard, *Histoire de la Pléiade*, Paris, 1940, IV, 98). Cf. les « factures insolites » signalées par Chamard, p. 99. Les sonnets anglais se distinguent des sonnets italiens et des sonnets français, non seulement par le nombre des rimes différentes, mais par la présence d’un distique *final*. Vasquin Philieul a employé divers schémas pour l’arrangement des rimes de ses sonnets.

trouve un compte rendu des *Romans portugais et brésiliens traduits* par M. Eugène Montglave, et je relève les passages suivants : « ce qui subsiste aujourd'hui de cette poésie indigène doit se réduire à fort peu de chose. Voici quelques notes que nous avons prises autrefois sur ce sujet dans nos lectures. D'abord dans l'*histoire* (très curieuse et très véridique) *d'un voyage fait en 1556*, par Jean de Léry, *en la terre du Brésil*, on rencontre plusieurs fragments des chansons, ou, comme ce bon ministre protestant les appelle, quelques échantillons des *chante-ries* des sauvages. Léry a poussé le soin jusqu'à noter ces airs dont la modulation est fort simple. » Sont citées deux chansons du livre I, chap. 30 des *Essais*. Comme je me suis intéressé à elles (voir mon article « Montaigne humaniste et folkloriste », *Essays in Honor of Louis Francis Solano* [Chapel Hill, 1970], pp. 65-75), j'ai eu du plaisir à pouvoir compléter ma bibliographie. J'en suis redevable à M. Frame dont j'apprécie beaucoup les travaux.

Marcel FRANÇON.

Un rondeau de Melin de Saint-Gelais, et Montaigne

On lit dans les œuvres de Saint-Gelais un « Rondeau sur la dispute des... par quatre dames » (1), dont le dernier vers « Un... d'ami la contente et bien traicte », B. de La Monnaie (désigné par les lettres L. M.) note que Montaigne a rapporté ce vers dans les *Essais* (III, v). Une autre note explique : « Nous avons d'un Guttery de Cluni, fils ou neveu du traducteur de *Guevare*, deux dialogues italiens (imprimés in-8° à Paris, chez G. Julien, 1586), dans l'un desquels (*la Priapea*) quatre courtisanes vénitiennes traitent doctement le sujet de ce rondeau (2). » Villey écrivit qu'« il n'y a pas une des éditions [des *Epistres*

(1) *Œuvres complètes de Melin de Saint-Gelays*, éd. Blanchemain (Paris, 1873), I, 87-88. Ailleurs, dans ce rondeau, les trois points désignent un monosyllabe qui rime avec « devis » (on le devinera facilement). Montaigne n'a pas craint d'imprimer le mot lui-même. Est-ce Blanchemain qui a été plus pudibond que Montaigne ?

(2) *Œuvres*, p. 88, n. 2 et n. 1. *Essais*, éd. Armaingaud (Paris, 1927), V, 230 ; éd. Thibaudet-Rat (Paris, 1965), p. 867. Le rondeau a été publié en 1574, dans une édition que je ne peux consulter.